

PV - AGO

A.F.T.L
TRANSPORT

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Le 1^{er} octobre 2024 à 10 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur LEGRAND Michaël, né le 4 novembre 1976 à Lille (59)
De nationalité française, célibataire
Demeurant : 48, boulevard de Riquier– 06300 NICE
- Monsieur THIAM Alexis, né le 20 juillet 1981 à Nice (06)
De nationalité française, célibataire
Demeurant : 32, avenue de la Lanterne – 06200 NICE

Actionnaires fondateurs d'une société par actions simplifiée.

Représentant la totalité des actions, se sont réunis pour :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur LEGRAND Michaël, président de cette assemblée, est :

- L A NOMINATION DE LA PRESIDENCE

1^{ère} RESOLUTION

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour, le 1^{er} octobre 2024, et pour une durée indéterminée :

- Monsieur LEGRAND Michaël, né le 4 novembre 1976 à Lille (59)
De nationalité française, célibataire
Demeurant : 48, boulevard Riquier– 06300 NICE

Celui-ci, présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2^{ème} RESOLUTION

Il n'est prévu aucune rémunération salariale pour la présidence.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 15 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires que requis par la loi, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait en autant d'originaux que requis par la loi.

À Nice,

Le 1^{er} octobre 2024

Monsieur Legrand Michaël

Monsieur THIAM Alexis

